

# INELYS, un accompagnement social et RH sur mesure



Historiquement spécialisé dans les métiers de l'expertise comptable et de l'audit, le groupe Inelys développe une offre de services dédiés à l'accompagnement social et RH auprès des entreprises : Externalisation de la paye, droit social, accompagnement RH, recrutement... Nathalie DEVERNAY, Expert-Comptable chez Inelys, nous en dit un peu plus.

## **Pouvez-vous nous parler de ces services dédiés au social et aux prestations RH chez Inelys ?**

Le groupe Inelys emploie 140 collaborateurs répartis sur différents sites entre Lyon, Paris, Annecy et la Saône-et-Loire. Nous disposons d'un service, d'une quinzaine de personnes, spécialisé en droit social, paie et accompagnement RH. Nous proposons à nos clients une offre « sur-mesure » de la gestion de la paie. Ils peuvent ainsi décider d'externaliser complètement cette gestion chez nous ou préférer une solution collaborative qui leur permette de saisir leurs données variables de paie. Nous pouvons également proposer une mise à disposition de notre outil de paie afin que le client soit complètement autonome sur la production de ses bulletins de paie tout en lui offrant une assistance technique et juridique adéquate. Notre outil de paie SILAE peut s'interfacer avec la plupart des logiciels RH.

## **Votre groupe propose de nombreux services complémentaires à votre « cœur de métier » qu'est l'expertise-comptable et l'audit. Quels avantages cela vous confère t'ils et comment réussir à se spécialiser dans tout ça ?**

Tous ces métiers que nous avons décidé d'internaliser sont un réel avantage pour nous et le client puisque cela nous permet de lui proposer une offre globale. Nous sommes ainsi capable de lui apporter des solutions sur l'ensemble des problématiques qu'il va rencontrer dans son entreprise. Il aura, bien sûr, un intervenant unique et spécialisé pour chaque domaine, mais il y a une vraie synergie entre nos services et une communication fluide qui nous permet d'être réactif et de répondre précisément aux problématiques des clients.

## **Qu'est-ce qui fait la force de votre service social ?**

Je pense que ce sont nos offres « sur-mesure » que nous sommes capables de proposer à nos clients. En effet, nous accompagnons des entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles, de la TPE à la PME de plus de 1000 salariés qui ont fait le choix d'externaliser intégralement leur paie.

Chaque client choisit le niveau d'intervention et les missions qu'il souhaite nous confier. De plus, nous possédons des outils digitaux très performants comme evySAFE, notre solution de dématérialisation des bulletins de paie. Les bulletins de paie sont déposés et stockés sur un coffre-fort numérique ouvert au nom de

chaque salarié. Celui-ci a un accès permanent et sécurisé à ses bulletins à vie. C'est un excellent outil qui permet de répondre aux besoins de confidentialité et diminuer les coûts d'impression et d'affranchissement.

Toujours dans un esprit collaboratif nous proposons l'outil SILA+ qui permet de simplifier la gestion des notes de frais au sein des entreprises et faciliter le processus de pose, validation et suivi des congés et absences des salariés.

L'autre avantage de cet outil est l'automatisation des données qui viennent s'incrémenter directement dans le bulletin de paie ; donc plus de fiabilité dans la production des bulletins de paie. À côté de tous ces outils, notre équipe de juristes en droit social offre un accompagnement de qualité et des conseils personnalisés sur les problématiques RH et de droit social que rencontrent nos clients.

## **La période que nous venons de traverser a-t-elle soulignée l'importance d'externaliser la fonction paie et RH ?**

La crise sanitaire nous a permis de faire deux constats : Tout d'abord, que nous possédions tous les outils nécessaires pour offrir des solutions 100% dématérialisées à nos clients et nos collaborateurs. Nous avons pu être réactifs et maintenir une activité optimale même en télétravail. Nous avons ainsi pu apporter un accompagnement global à nos clients sur les diverses problématiques rencontrées avec la mise en place de l'activité partielle, la gestion des arrêts de travail pour garde d'enfant, la mise en place du télétravail et leurs impacts sur le traitement des bulletins de paie. Tout cela, en leur évitant de passer par plusieurs intervenants... l'ensemble des problématiques étant traitées au sein de nos services en interne.

